

**Procès-verbal du conseil municipal de TOUVRE  
SEANCE du 22 décembre 2025**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux décembre à dix-huit heures trente.

**Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Présents : Mesdames BAPTISTE, REYNAUD, BLANCHARD, Danielle DUBOIS. Messieurs DUBREUIL, PIOT, ANDRE et ERBEL.

Absents : Mmes Chantal DUBOIS, JOLLY, GUIBERT, BORDAS, Mrs GRAND, et BARDIEUX.

Pouvoirs : Mme Chantal DUBOIS donné à Brigitte BAPTISTE, Mme BORDAS donné à Jacques DUBREUIL, Mme Nadine GUIBERT donné à Jacques PIOT.

Secrétaire de séance : Eliane REYNAUD

**L'ordre du jour de la convocation est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025.
- Création d'un poste d'Agent de maîtrise.
- Demandes de subventions : DETR 2026 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) Etat et SILE 2026 (Soutien à l'Initiative Locale et Environnementale) Département 16 pour travaux de rénovation thermique à l'Ecole des Sources.
- Informations et questions diverses.

**ORDRE DU JOUR DE SEANCE**

.....  
Désignation du secrétaire de séance : Eliane REYNAUD

**APPROBATION PROCES-VERBAL SEANCE DU 10/12/2025**

Le procès-verbal du dix décembre deux mil vingt-cinq est adopté à l'unanimité.

Le point 2 « Création d'un poste d'Agent de Maîtrise » a été supprimé.

Le point final « Tarifs cantine scolaire pour le personnel communal et personnel enseignant » a été rajouté.

**1/ DEMANDE D'AIDE FINANCIERE auprès de l'Etat (DSIL 2026)**

Madame le Maire explique que certaines salles de l'Ecole des Sources sont encore équipées de fenêtres et portes bois simple vitrage, très vétustes,

Afin de finaliser la rénovation thermique de ces bâtiments communaux, elle propose le remplacement des menuiseries bois et des volets roulants et l'inscription de cette dépense au Budget Primitif 2026.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **ACCEPTE** l'estimation prévisionnelle des travaux de rénovation et réhabilitation selon le devis présenté établi pour un montant prévisionnel de 13 405.60 € HT.
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat, au titre de La dotation de Soutien à l'investissement local 2026.

**2/ DEMANDE D'AIDE FINANCIERE auprès du Département (SILE 2026)**

Madame le Maire explique que certaines salles de l'Ecole des Sources sont encore équipées de fenêtres et portes bois simple vitrage, très vétustes,

Afin de finaliser la rénovation thermique de ces bâtiments communaux, elle propose le remplacement des menuiseries bois et des volets roulants et l'inscription de cette dépense au Budget Primitif 2026.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **ACCEPTE** l'estimation prévisionnelle des travaux de rénovation et réhabilitation selon le devis présenté établi pour un montant prévisionnel de 13 405.60 € HT.
- **SOLLICITE** l'aide financière du Département 16, au titre du Soutien à l'Initiative Locale 2026.

**3/ TARIFS CANTINE SCOLAIRE PERSONNEL COMMUNAL ET PERSONNEL ENSEIGNANT AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2026**

Madame le Maire propose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 de fixer les tarifs de la Cantine scolaire pour le personnel communal et le personnel enseignant, comme suit :

Tarif personnel communal : 5.50 € Tarifs personnel enseignant : 7.70 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- APPROUVE** l'actualisation des tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Fin de la séance : 18h45

Signatures :

Brigitte BAPTISTE,  
Maire

Eliane REYNAUD,  
Secrétaire de séance